

Découverte de l'île Maurice

Histoire mouvementée, société complexe, nature magnifique

Jean Martin

En avril, j'ai passé deux semaines à Maurice, île de 65 km × 45 km au milieu des immenses étendues de l'océan Indien, dont avant de partir je ne savais pratiquement rien; ceci en profitant d'échanges substantiels avec différents groupes religieux et ethniques de sa population de 1,3 million.

L'histoire (par opposition à préhistoire) y est récente; avant que des Européens n'y fassent escale, elle était inhabitée (par l'homme). Elle a été très utile, dès le XVI^e siècle, comme escale sur la route des Indes et des épices. Pour les Portugais d'abord, puis les Hollandais qui ont été les premiers à y installer une colonie, durant trois quarts de siècle, avant de s'en aller en 1710. Ils y ont introduit la canne à sucre qui deviendra la culture majeure, et le cerf de Java. Dès 1715 sont venus des Français, Bretons de Lorient ou Saint-Malo, amenant avec eux des esclaves de Madagascar et d'Afrique. Dans les décennies qui ont suivi, Maurice a été base de corsaires dont le fameux Robert Surcouf; ce fait m'a appris la différence entre pirates, qui s'attaquent à d'autres «à

titre personnel» si on peut dire, de leur propre détermination, alors que la *course* (des *corsaires*) consistait à faire la même chose sur la base d'un mandat – du roi de France dans le cas particulier. Maurice a été le comptoir où des marchands de partout venaient acheter à bon prix le butin des corsaires.

L'île a passé sous domination britannique en 1810. Aux termes d'un *gentleman's agreement*, les Anglais ont accepté de laisser aux Mauriciens (à la minorité possédante) leurs langue, lois et religion et un certain nombre de prérogatives. Ce qui fait que, deux cents ans plus tard, vraie surprise, alors que la langue officielle est l'anglais au plan législatif et administratif, les langues courantes sont le français et le créole, langue vernaculaire comme il en y a (toutes différentes!) dans les îles colonisées par les Européens, dans l'océan Indien comme aux Antilles. Intéressant de savoir, que le créole est dérivé principalement d'usages sommaires des langues européennes – encore qu'il y ait des éléments de langages africains.



La montagne du Morne, qui a servi de refuge aux esclaves fuyards, inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Esclaves d'Afrique puis «engagés» d'Inde

Abolition de l'esclavage en 1835, imposée par le maître britannique, mais les planteurs franco-mauriciens bénéficient alors de compensations généreuses, disent les livres. Pour remplacer les esclaves qui pour la plupart quittent les plantations qui rappelaient de trop mauvais souvenirs pour devenir pêcheurs ou artisans sur les côtes, le pouvoir anglais met en place un système d'engagement (*engagisme* – *indentured labour*) de travailleurs venus d'Inde; avec un contrat pour cinq ans et la possibilité de retourner au pays ensuite (peu l'ont fait), un salaire, un logement. Mais le fait est que les conditions de vie et de travail des *coolies* indiens n'étaient souvent guère différentes de celles des esclaves. En trois quarts de siècle, ce sont ainsi près d'un demi-million de personnes qui ont traversé l'océan – alors que plus de 100 000 esclaves avaient été amenés auparavant.

Avec et après l'indépendance – économie et politique

La communauté indienne, représentant 70% de la population, a pris l'essentiel du pouvoir politique et administratif dès l'indépendance du pays en 1968 (en restant dominion britannique, devenant république en 1992). Après avoir été les maîtres indiscutés de tout ce qui se passait, sous une férule anglaise plu-

jean.martin[at]saez.ch



Mémorial aux esclaves (Le Morne): le visiteur est frappé par cette formidable statue exprimant leur assujettissement.

tôt aimable, les 1-2% de Franco-Mauriciens n'ont gardé (mais bien gardé) «que» le pouvoir économique: canne à sucre et, au cours des dernières décennies, développement important du tourisme – dans des endroits et installations fort agréables, sur de très belles plages et devant les lagons turquoise typiques des mers du Sud. Dans les années récentes, Maurice est aussi un des endroits où se sont établis des *call centres* (notamment grâce au bilinguisme français-anglais), dans une Cybercité de produits et



La moitié des Mauriciens sont de religion hindoue: temple tamil à Goodlands.

services électroniques. On note que Maurice n'a pas d'armée.

Le dispositif constitutionnel tient compte de la coexistence des communautés d'origines ethniques distinctes: indo-mauricienne (hindoue et musulmane), sino-mauricienne et ce qui est appelé la «population générale», à savoir les Créoles et les Franco-Mauriciens. Il faut noter que, à Maurice, ce sont les descendants d'esclaves et les métis qu'on appelle *créoles* (contrairement à ce qui vaut aux Antilles où sont dits créoles les Blancs nés dans l'île – comme Joséphine de Beauharnais, épouse de Napoléon I^{er}).

Le pays a un parlement de 70 députés. Pour donner une voix politique aux minorités, il existe un système d'élection qui accorde un siège à huit *best losers*. Dispositif sympathique à première vue pour un Suisse qui apprécie son fédéralisme national. Toutefois, sans être allé au fond de la question, il m'apparaît qu'une délimitation entre communautés par la Charte fondamentale du pays pourrait rigidifier les limites alors qu'on souhaiterait que, avec le temps, les barrières s'abaissent.

En termes de religion: 52% de la population est hindoue, 17% musulmane (aussi originaire d'Inde); les quelque 3% d'origine chinoise ont souvent plusieurs religions, comme ce n'est pas rare en Extrême-Orient, mêlant bouddhisme, taoïsme, confucianisme, mais bon nombre d'entre eux sont catholiques. Les chrétiens sont pour l'essentiel les créoles et les Franco-Mauriciens. Catholiques de manière très majoritaire, et une modeste mais très engagée Eglise presbytérienne de Maurice, d'origine écossaise.

Chances et vicissitudes

Les facettes socio-culturo-politiques des endroits où je passe m'intéressent particulièrement. Ainsi, à Maurice: d'abord, les *coolies* indiens du XIX^e siècle, devenus la majorité, ont beaucoup bénéficié du voisinage du grand frère (ou grande sœur) indien – même si 900 000 Indo-Mauriciens sont moins d'un pour mille de ceux qui vivent dans la Mère-patrie. Le Mahatma Gandhi a visité Maurice et y a eu des envoyés dans les années 1930, demandant une élévation des conditions de vie et du statut des «engagés» et de leurs familles. Aujourd'hui encore, l'importance géopolitique croissante de l'Inde représente une «protection» d'importance pour l'île Maurice.

Les créoles descendants d'esclaves n'ont pas eu de «parrains» aussi influents. Leurs ancêtres sont venus de Madagascar et d'Afrique méridionale ou orientale mais ils ne reçoivent guère de ces pays de soutien affiché. Bien que des rapprochements aient pu être faits entre certains vocables africains et ceux utilisés à Maurice, les créoles ne disposent pas d'indications précises sur leur origine (verra-t-on des programmes d'analyse ADN qui apporteront des connaissances nouvelles?). Différence majeure avec les Indo-Mauriciens: même si leurs ancêtres émi-



Pêche à la main à marée basse, dans le lagon.

grants étaient très pauvres, ces derniers savent d'où ils viennent. Les contrats d'engagement portaient des noms et des endroits de naissance, plus tard des photos, les engagés ont gardé leur religion, leurs langues, leurs coutumes. Aujourd'hui, un grand nombre d'Indo-Mauriciens aisés visitent l'Inde et retrouvent des cousins dans les parties du pays d'où leur famille est venue. Rien de tel pour les Afro-Mauriciens.

Nos hôtes, pour l'essentiel créoles, n'ont pas caché les difficultés qu'ils rencontrent à affirmer leur place et à jouer le rôle qui devrait être celui du quart de la population. Là, il convient de donner son importance (je le dis en toute humilité et en tout respect) au poids du déracinement total dont leurs aïeux ont été les victimes. On a «importé» des forces physiques, des corps, en enlevant à ces corps leurs

éléments d'identification culturels et (familio-)sociologiques, leur nom. Ce passé mutilé est aussi celui, évidemment, des Afro-Américains, dans les deux Amériques. Il faut rappeler à cet égard les pratiques esclavagistes de systématiquement séparer les membres d'une même famille (pour éviter qu'on communique voire qu'on se ligue contre les maîtres), de ne pas permettre aux esclaves de se marier, d'enlever rapidement les enfants à leurs mères... Et bien sûr de punir très durement le moindre écart.

Difficile... dans les siècles passés mais en partie aujourd'hui encore. Par exemple, dans le domaine si important de l'éducation, les créoles peinent à avoir accès aux bonnes écoles, qui pourtant ont été créées à l'époque à leur intention, surtout par l'Eglise catholique; le gouvernement exige maintenant de ces écoles d'admettre une proportion notable d'Indo-Mauriciens (économiquement aisés). L'administration du pays est pratiquement complètement indomauricienne, les créoles sont très rares dans des professions comme l'enseignement ou la police.

On comprendra que les échanges (souvent prolongés) avec nos hôtes nous aient touchés et parfois laissés perplexes. J'ai en mémoire la remarque d'un jeune homme sympathique m'assurant qu'il n'en avait «rien à cirer» de l'absence d'éléments précis sur son origine. A défaut d'être optimale, c'est peut-être une issue pragmatique à la situation. Mais il reste que cela ne saurait être facile tous les jours, pour les personnes individuelles comme pour la communauté concernée.



Sur la plage de manière impromptue, des jeunes filles se mettent à danser le séga, avec guitare et tambourin.

Quelle belle nature!

La nature est superbe: une formule (de Mark Twain sauf erreur) dit que Dieu a créé le paradis puis a amélioré sa première réalisation en créant Maurice. Epoustouflantes variétés de fleurs, de plantes, d'arbres (plus de vingt espèces de manguiers...). De remarquables jardins botaniques historiques, un plaisir pour les yeux et la promenade. Le pays est plat en grande partie mais de presque partout on voit des chaînes de montagnes qui, pour n'être pas élevées (trois sommets dépassent de peu 800 m), sont souvent abruptes et accessibles seulement par quelques sentiers, dans des forêts ou maquis par ailleurs impénétrables. Montagnes et forêts dont certaines ont servi, avant l'abolition, de refuge aux esclaves marons (à savoir fuyards).

Et les plages bien sûr, où on a le plaisir le week-end d'être au milieu des Mauriciens qui manifestement apprécient le pique-nique en famille, au son d'un petit ensemble de séga, musique traditionnelle inspirée d'Afrique et mise au goût du jour par de nombreux musiciens et chanteurs, dont certains sont devenus des gloires nationales.